

Appel à candidatures

Résidence de traduction du français vers l'italien

I. Préambule

La France et l'Italie sont bien plus que deux pays voisins : leurs histoires, leurs cultures, leurs peuples sont intimement liés. S'il est indéniable que le passé alimente cette relation privilégiée, il est indispensable, dans un contexte de mondialisation toujours croissante, d'entretenir les liens exceptionnels entre les deux pays et d'œuvrer pour une meilleure compréhension réciproque des deux sociétés, de leur création et de leur pensée.

Partageant l'objectif commun de valoriser les littératures francophones à l'échelle internationale et de les rendre accessibles au plus grand nombre, la Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts et l'Institut Français Italia s'associent pour donner naissance à un programme de résidence dédié à la traduction d'œuvres du français vers l'italien.

L'Institut français Italia

L'Institut français Italia (IFI) fait partie du réseau mondial des Instituts français, piloté par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, et a pour mission principale de promouvoir la culture française et favoriser les échanges culturels, artistiques, éducatifs et scientifiques entre la France et l'Italie.

L'Institut français Italia a notamment pour objectif de favoriser la promotion de la langue française et du plurilinguisme en Italie, ainsi que de renforcer les relations de coopération entre les acteurs des deux pays, pour créer et entretenir les conditions d'un dialogue interculturel ouvert.

La Cité internationale de la langue française

Le Centre des monuments nationaux (CMN), établissement public administratif français placé sous la tutelle du ministère de la Culture, conserve, entretient, anime et ouvre à la visite une centaine de monuments historiques, propriétés de l'État. Après un vaste chantier de restauration, la Cité internationale de la

langue française a ouvert ses portes au château de Villers-Cotterêts en octobre 2023.

La Cité internationale de la langue française a l'ambition de partager et faire aimer au plus grand nombre une langue vivante, réinventée par tous ceux et celles qui la pratiquent de par le monde. Elle est un lieu culturel et de vie entièrement dédié à la langue française proposant des activités variées : parcours de visite, expositions temporaires, spectacles, ateliers de résidences pour des artistes, chercheurs et entrepreneurs, activités pédagogiques, d'apprentissage et de formation à la langue française. Son projet s'élabore en partenariat avec les collectivités, acteurs culturels, sociaux et institutionnels du territoire, et avec les opérateurs nationaux et internationaux de la francophonie.

Au deuxième étage du Logis royal, la Cité internationale de la langue française abrite des ateliers de résidence destinés à des artistes de toutes disciplines, des écrivains, des chercheurs, des entrepreneurs et des pédagogues qui mènent une réflexion ou un projet, y compris économique, en lien avec la langue française ou les langues de manière générale. Les programmes de résidence de la Cité sont co-construits avec de multiples partenaires à l'échelle locale, nationale et internationale.

II. Caractéristiques de la résidence

Nombre de bénéficiaires

2

Durée du séjour

1 mois, entre mai et juin 2026

Montant de la bourse

Le montant de la bourse est de **3000€ net**.

Versée par l'Institut Français Italia, la bourse doit couvrir les frais de transports, les frais de bouche et les dépenses liées à la résidence.

L'hébergement est pris en charge par la Cité internationale de la langue française.

Conditions d'accueil

À la Cité internationale de la langue française - Château de Villers-Cotterêts (Aisne) :

- Mise à disposition d'un studio de travail individuel
- Mise à disposition de l'hébergement en chambre individuelle, accessible à pied

depuis la Cité (10 minutes), incluant une cuisine équipée, un espace de vie partagé avec les autres résidents, et un accès facile aux commerces de proximité.

- Mise à disposition d'un badge permettant l'accès illimité au parcours permanent sur la langue française et aux expositions temporaires en cours
- Appui de deux personnes de la Cité internationale de la langue française pour l'organisation logistique du séjour et veiller au bon déroulement de la résidence
- Possibilité d'organiser des rencontres avec les publics, dont le format est à déterminer avec le résident ou la résidente (ateliers, lectures publiques, etc.)

Déplacement professionnel à l'étranger

Le cas échéant, il est de la responsabilité du traducteur ou de la traductrice de se procurer tous les documents nécessaires à la réalisation de son séjour en France, dont le visa si nécessaire.

III. Modalités de candidature

Critères

- Qualité et exigence du projet d'écriture,
- Avoir la résidence établie en Italie,
- Avoir déjà au minimum une et au maximum deux traductions d'ouvrages publiés à compte d'éditeur,
- Projet proposé dans un des domaines suivants : livre jeunesse, bande dessinée, littérature contemporaine,
- Avoir un contrat signé avec un éditeur pour le projet proposé.

Afin de lier la résidence avec la programmation culturelle de la Cité Internationale de la langue française, une attention particulière sera portée aux projets ayant pour thème : **la littérature et la cuisine francophones** (Festival des Mets et des Mots, fin mai 2026)

Processus de sélection

Les dossiers de candidature seront examinés par un jury composé de représentants de l'Institut Français Italia et de la Cité internationale de la langue française.

Calendrier de sélection

- 07/10/2025 : ouverture de l'appel à candidatures
- 31/10/2025 : fermeture de l'appel et pré-sélection
- 14/11/2025 : jury de sélection et annonce

IV. Présentation de la demande

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **31 octobre**.

Les candidat(e)s qui désirent s'inscrire doivent fournir un dossier complet en s'assurant d'y inclure toutes les pièces exigées (détail ci-dessous).

La date de transmission en ligne fait foi de la date de dépôt de la demande. Les demandes incomplètes ou celles déposées après la date limite d'inscription ne sont pas admissibles.

Contenu du dossier de candidature

Les candidats sont invités à soumettre un dossier comprenant :

- Une présentation du parcours de traduction (CV + portfolio éventuel)
- Une lettre de motivation concernant la résidence
- Une présentation du projet travaillé à l'occasion de la résidence, incluant une note d'intention
- La copie du contrat de traduction

Le dossier de candidature doit être rédigé en langue française et envoyé par courriel à : livre@institutfrancais.it

Objet : « Résidence de traduction – NOM PRENOM DU (DE LA) CANDIDAT(E) »

Les pièces jointes volumineuses doivent être envoyées exclusivement via la plateforme <https://francetransfert.numerique.gouv.fr/upload> en reprenant le courriel et l'objet ci-dessus.

V. Contacts pour plus d'informations

Elodie Ruhier, chargée de mission Livre et Débat d'idées à l'Institut français Italia
elodie.ruhier@institutfrancais.it ; tél. : +39 06 68 60 13 81

Sophie Gillet, chargée de résidences à la Cité internationale de la langue française

sophie.gillet@monuments-nationaux.fr ; tél. : +33 3 64 92 43 21